

MEMNON FUND

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois

Rapport semi-annuel non révisé au 31 août 2025

MEMNON FUND

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois

Rapport semi-annuel non révisé au 31 août 2025

Rapport semi-annuel non révisé au 31 août 2025

Table des matières

Organisation de la Société	4
Informations générales	6
Commercialisation à l'étranger	7
Etats financiers	
Etat des actifs nets	8
Etat des opérations et des variations des actifs nets	9
Nombre d'actions en circulation et actif net par action	10
Compartiment : MEMNON FUND - Memnon European Fund	
- Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets	11
- Répartition géographique et économique du portefeuille-titres	13
Compartiment : MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund	
- Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets	14
- Répartition géographique et économique du portefeuille-titres	16
Notes aux états financiers	17
Total Expense Ratio ("TER")	25
Performance	26
Autres informations aux Actionnaires	27

MEMNON FUND

Organisation de la Société

Siège social	15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Conseil d'Administration de la Société	M. Eric MULLER-BORLE, Administrateur indépendant, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg M. François SIMON, Administrateur indépendant, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg M. David PAWELKOWSKI, Administrateur, Zadig Asset Management S.A., 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg
Société de Gestion	Zadig Asset Management S.A., 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg
Directoire de la Société de Gestion	M. Pierre PHILIPPON, Administrateur, Zadig Asset Management S.A., 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg M. David PAWELKOWSKI, Administrateur, Zadig Asset Management S.A., 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg M. Laurent SAGLIO, Administrateur, Zadig Asset Management S.A., 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg M. Régis BEGUE, Administrateur, Zadig Asset Management S.A., 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg (depuis le 4 avril 2024)
Personnes chargées de diriger les affaires de la Société de Gestion	M. Guillaume KRIER, Responsable Risques, Zadig Asset Management S.A., 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg M. David PAWELKOWSKI, Administrateur, Zadig Asset Management S.A., 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg M. Benoît GROUVEL, Trader, Zadig Asset Management S.A., 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg
Conseiller en investissement et Agent de services pour le Royaume-Uni	Zadig Asset Management LLP, 44, Great Marlborough Street, W1F 7JL, Londres, Royaume-Uni
Banque dépositaire	Bank Pictet & Cie (Europe) AG, succursale de Luxembourg, 15A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Agent d'administration centrale	FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Organisation de la Société (suite)

Réviseur d'entreprises	PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Conseiller juridique	Dechert (Luxembourg) LLP, 29 Avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Représentant en Suisse	Reyl & Cie SA 4, rue du Rhône, CH-1204 Genève, Suisse
Agent payeur en Suisse	Reyl & Cie SA 4, rue du Rhône, CH-1204 Genève, Suisse
Agent centralisateur en France	CACEIS Bank, 1, place Valhubert, F-75013 Paris, France
Contrepartie sur Contrats de change à terme (note 12)	Bank Pictet & Cie (Europe) AG, succursale de Luxembourg

Informations générales

MEMNON FUND (la "Société") publie un rapport annuel incluant les états financiers révisés dans les 4 mois qui suivent la clôture de son exercice. Elle publie un rapport semi-annuel non révisé dans les 2 mois qui suivent la clôture de l'exercice considéré.

Le rapport annuel comprend les comptes de la Société et de chaque compartiment.

Tous ces rapports peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande par les Actionnaires auprès du siège social de la Société, de la Banque dépositaire ou de tout autre établissement désigné par la Banque dépositaire.

La Valeur nette d'inventaire ("VNI") par Action des Classes de chaque compartiment ainsi que les prix d'émission et de rachat sont rendus publics au siège de la Banque dépositaire.

Commercialisation à l'étranger

Distribution en Suisse

Reyl & Cie SA 4, rue du Rhône, CH-1204, Genève, Suisse, a été agréée par l'Autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) en tant que représentant et agent payeur en Suisse de la Société. Le prospectus, les documents d'informations clés, les statuts, les rapports annuel et semestriel de la Société et la liste des achats et des ventes de la Société au cours de l'exercice peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès du siège du représentant en Suisse.

Le TER (Total Expense Ratio) au 31 août 2025 est calculé, pour chaque compartiment, conformément aux recommandations de l'AMAS (Asset Management Association Switzerland), agréée par l'Autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le TER de chaque compartiment est détaillé dans ce rapport à la section "Total Expense Ratio ("TER")".

Toutes les publications en Suisse concernant la Société doivent être effectuées sur www.swissfunddata.ch. Les prix d'émission et de rachat, de même que la Valeur nette d'inventaire (portant la mention "hors frais") de la totalité des actions sont publiés sur www.swissfunddata.ch à chaque émission ou rachat d'actions. Les prix sont publiés à la date de transaction concernée pour chaque compartiment, telle qu'indiquée ci-dessus. S'agissant de la commercialisation des Actions en Suisse, le lieu d'exécution est établi au siège social de Reyl & Cie SA. Le for juridique se situe au siège social de Reyl & Cie SA, ou au siège social/lieu de résidence de l'investisseur.

MEMNON FUND

Etat des actifs nets au 31 août 2025

	GLOBALISE	MEMNON FUND - Memnon European Fund	MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund
	EUR	EUR	EUR
ACTIF			
Portefeuille-titres au coût d'acquisition	362,577,428.20	342,093,042.99	20,484,385.21
Plus/moins value nette non réalisée sur investissements	-6,950,835.77	-8,385,173.38	1,434,337.61
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation (note 2.b)	355,626,592.43	333,707,869.61	21,918,722.82
Avoirs en banque (note 2.b)	4,563,906.92	4,248,948.59	314,958.33
	360,190,499.35	337,956,818.20	22,233,681.15
PASSIF EXIGIBLE			
Commission de gestion à payer (note 4)	287,791.66	276,139.94	11,651.72
Commission de performance à payer (note 5)	7.42	7.42	0.00
Taxe d'abonnement à payer (note 3)	10,750.44	9,447.94	1,302.50
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme (note 2.e)	32,027.46	32,027.46	0.00
Autres frais à payer (note 6)	108,835.50	101,866.69	6,968.81
	439,412.48	419,489.45	19,923.03
TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 AOÛT 2025	359,751,086.87	337,537,328.75	22,213,758.12
TOTAL DES ACTIFS NETS AU 28 FÉVRIER 2025	492,665,415.45	461,769,011.59	30,896,403.86
TOTAL DES ACTIFS NETS AU 29 FÉVRIER 2024	617,394,003.00	581,656,850.44	35,737,152.56

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

Etat des opérations et des variations des actifs nets pour la période clôturée au 31 août 2025

	GLOBALISE	MEMNON FUND - Memnon European Fund	MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund
	EUR	EUR	EUR
ACTIFS NETS AU DEBUT DE LA PERIODE	492,665,415.45	461,769,011.59	30,896,403.86
REVENUS			
Intérêts sur obligations et dividendes, nets (note 2.h)	9,613,690.69	9,157,025.57	456,665.12
	9,613,690.69	9,157,025.57	456,665.12
DEPENSES			
Commission de gestion (note 4)	1,967,835.84	1,890,623.92	77,211.92
Commission de banque dépositaire, intérêts et frais bancaires	124,942.20	117,451.18	7,491.02
Frais professionnels, frais de révision et autres frais	233,615.20	208,564.13	25,051.07
Frais d'administration	144,458.80	136,151.57	8,307.23
Taxe d'abonnement (note 3)	29,791.99	26,143.59	3,648.40
Frais de transactions (note 2.j)	752,042.78	719,067.57	32,975.21
	3,252,686.81	3,098,001.96	154,684.85
REVENUS NETS DES INVESTISSEMENTS	6,361,003.88	6,059,023.61	301,980.27
Bénéfice net réalisé sur ventes de titres (note 2.d)	42,291,969.58	42,251,069.66	40,899.92
Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) de change (note 2.c)	59,941.55	60,003.62	-62.07
Perte nette réalisée sur contrats de change à terme	-326,864.00	-326,864.00	0.00
BENEFICE NET REALISE	48,386,051.01	48,043,232.89	342,818.12
Variation de la moins-value nette non réalisée :			
- sur portefeuille-titres	-44,433,210.69	-44,338,640.86	-94,569.83
- sur contrats de change à terme (note 2.e)	-86,656.84	-86,656.84	0.00
BENEFICE PROVENANT DES OPERATIONS	3,866,183.48	3,617,935.19	248,248.29
Souscriptions d'actions en espèces	28,165,961.76	27,796,452.85	369,508.91
Rachats d'actions en espèces	-164,284,320.14	-154,983,917.20	-9,300,402.94
Ecart de conversion*	-662,153.68	-662,153.68	0.00
ACTIFS NETS A LA FIN DE LA PERIODE	359,751,086.87	337,537,328.75	22,213,758.12

* L'écart mentionné ci-dessus résulte des fluctuations des taux de conversion en devise sur les différents postes afférents aux classes d'actions libellées dans une autre devise que la devise du compartiment entre le 28 février 2025 et le 31 août 2025.

MEMNON FUND

Nombre d'actions en circulation et actif net par action

Compartiment Classe	Devise	Nombre d'actions en circulation	Actif net par action	Actif net par action	Actif net par action
		31.08.2025	31.08.2025	28.02.2025	29.02.2024
MEMNON FUND - Memnon European Fund					
I Euro	EUR	281,503.215	366.55	361.28	324.24
I2 Euro	EUR	476,266.983	370.27	364.21	325.56
I USD	USD	843.620	431.70	421.15	372.26
U2 GBP	GBP	17,548.588	300.97	282.25	261.31
R Euro	EUR	48,917.064	340.71	336.73	303.83
R GBP	GBP	1,286.455	349.89	343.94	308.60
R USD	USD	5,921.657	399.70	391.03	347.51
W Euro	EUR	11,077.46	369.35	363.66	325.68
W USD	USD	1,844.174	423.05	412.32	363.69
E Euro	EUR	59,153.359	467.12	457.61	405.75
MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund					
I Euro	EUR	34,768.216	161.47	156.17	146.99
I2 Euro	EUR	26,053.065	132.48	127.87	119.87
R Euro	EUR	11,242.425	159.05	154.25	145.97
W Euro	EUR	5,457.484	131.95	127.48	119.74
E Euro	EUR	59,628.093	178.44	171.54	159.51

MEMNON FUND - Memnon European Fund

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 août 2025 (exprimé en EUR)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2.b)	% des actifs nets
I. VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTÉ				
ACTIONS				
<i>ALLEMAGNE</i>				
CONTINENTAL	EUR	243,283.00	18,246,225.00	5.41
DAIMLER TRUCK HOLDING	EUR	287,606.00	11,553,133.02	3.42
MERCK	EUR	167,441.00	18,133,860.30	5.37
			47,933,218.32	14.20
<i>AUTRICHE</i>				
ERSTE GROUP BANK	EUR	203,532.00	16,547,151.60	4.90
			16,547,151.60	4.90
<i>ESPAGNE</i>				
PUIG BRANDS	EUR	633,325.00	10,196,532.50	3.02
			10,196,532.50	3.02
<i>FRANCE</i>				
CARREFOUR	EUR	973,873.00	12,041,939.65	3.57
COMPAGNIE DE SAINT - GOBAIN	EUR	141,241.00	13,022,420.20	3.86
PERNOD - RICARD	EUR	93,000.00	9,039,600.00	2.68
PUBLICIS	EUR	183,496.00	14,466,824.64	4.29
SOCIETE GENERALE	EUR	378,418.00	19,950,196.96	5.90
			68,520,981.45	20.30
<i>IRLANDE</i>				
KERRY GROUP 'A'	EUR	194,712.00	15,216,742.80	4.51
RYANAIR HOLDINGS	EUR	503,310.00	12,708,577.50	3.77
			27,925,320.30	8.28
<i>ITALIE</i>				
PRYSMIAN	EUR	203,135.00	15,178,247.20	4.50
			15,178,247.20	4.50
<i>JERSEY</i>				
BIRKENSTOCK	USD	192,000.00	8,551,012.62	2.53
			8,551,012.62	2.53
<i>PAYS-BAS</i>				
ASML HOLDING	EUR	24,130.00	15,361,158.00	4.55
KONINKLIJKE PHILIPS	EUR	596,881.00	14,056,547.55	4.16
STMICROELECTRONICS	EUR	748,564.00	17,400,370.18	5.16
			46,818,075.73	13.87

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

MEMNON FUND - Memnon European Fund

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 août 2025 (exprimé en EUR) (suite)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2.b)	% des actifs nets
<i>ROYAUME-UNI</i>				
ASTRAZENECA	GBP	177,783.00	24,193,809.18	7.16
INFORMA	GBP	1,377,398.00	13,838,166.31	4.10
RECKITT BENCKISER GROUP	GBP	217,639.00	13,891,913.44	4.12
SHELL	GBP	431,409.00	13,564,272.93	4.02
			65,488,161.86	19.40
<i>SUISSE</i>				
ROCHE HOLDING D. RIGHT	CHF	54,418.00	15,145,073.39	4.49
SANDOZ GROUP	CHF	210,158.00	11,270,886.91	3.34
			26,415,960.30	7.83
TOTAL I.			333,574,661.88	98.83
II. AUTRES VALEURS MOBILIERES				
DROITS				
<i>ROYAUME-UNI</i>				
SHELL RIGHT	GBP	431,409.00	133,207.73	0.04
			133,207.73	0.04
TOTAL II.			133,207.73	0.04
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES			333,707,869.61	98.87
AVOIRS EN BANQUE			4,248,948.59	1.26
AUTRES PASSIFS NETS			-419,489.45	-0.13
TOTAL DES ACTIFS NETS			337,537,328.75	100.00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

MEMNON FUND - Memnon European Fund

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 août 2025

Répartition géographique

(en % des actifs nets)

France	20.30
Royaume-Uni	19.44
Allemagne	14.20
Pays-Bas	13.87
Irlande	8.28
Suisse	7.83
Autriche	4.90
Italie	4.50
Espagne	3.02
Jersey	2.53
	98.87

Répartition économique

(en % des actifs nets)

Industrie pharmaceutique et cosmétique	20.36
Equipements électriques et électroniques	13.87
Banques et organismes de crédit	10.80
Edition et arts graphiques	8.39
Communications	7.52
Caoutchouc et pneus	5.41
Alimentation et boissons non alcoolisées	4.51
Biens de consommation divers	4.12
Pétrole	4.02
Construction et matériaux de construction	3.86
Transport et fret	3.77
Commerce de détail et grands magasins	3.57
Industrie automobile	3.42
Tabac et alcool	2.68
Holdings et sociétés financières	2.53
Droits	0.04
	98.87

MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 août 2025 (exprimé en EUR)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2.b)	% des actifs nets
VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTÉ				
ACTIONS				
<i>ALLEMAGNE</i>				
FRESENIUS	EUR	28,735.00	1,333,591.35	6.01
PFISTERER 144A/S	EUR	11,550.00	741,510.00	3.34
			2,075,101.35	9.35
<i>BULGARIE</i>				
SHELLY GROUP	EUR	12,250.00	690,900.00	3.11
			690,900.00	3.11
<i>DANEMARK</i>				
GREAT NORDIC STORE NORD	DKK	47,250.00	731,736.61	3.29
H LUNDBECK 'B'	DKK	215,000.00	1,161,901.98	5.23
			1,893,638.59	8.52
<i>FRANCE</i>				
CANAL PLUS	GBP	464,000.00	1,209,322.50	5.44
CRITEO ADR -SPONS.-	USD	31,500.00	668,214.46	3.01
ROBERTET	EUR	1,258.00	1,042,882.00	4.69
TELEPERFORMANCE	EUR	7,085.00	467,043.20	2.10
TRIGANO	EUR	6,438.00	970,850.40	4.37
			4,358,312.56	19.61
<i>ILE DE MAN</i>				
ENTAIN	GBP	105,000.00	1,064,103.89	4.79
			1,064,103.89	4.79
<i>ITALIE</i>				
DANIELI & C. OFFICINE MECCANICHE	EUR	21,250.00	850,000.00	3.83
LEONARDO	EUR	18,796.00	915,929.08	4.12
RAI WAY	EUR	160,567.00	969,824.68	4.37
			2,735,753.76	12.32
<i>PAYS-BAS</i>				
AALBERTS	EUR	26,070.00	780,014.40	3.51
			780,014.40	3.51
<i>ROYAUME-UNI</i>				
CONVATEC GROUP	GBP	346,000.00	944,911.33	4.25
ELEMENTIS	GBP	461,880.00	866,861.90	3.90
JD SPORTS	GBP	794,000.00	879,999.49	3.96
QINETIC GROUP	GBP	123,000.00	675,506.86	3.04
TATE & LYLE	GBP	166,106.00	1,019,034.31	4.59
			4,386,313.89	19.74

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 août 2025 (exprimé en EUR) (suite)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2.b)	% des actifs nets
<i>SUÈDE</i>				
HACKSAW	SEK	142,000.00	852,255.47	3.84
MUNTERS GROUP 'B'	SEK	85,000.00	991,154.24	4.46
SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM	SEK	42,810.00	1,109,658.82	5.00
			2,953,068.53	13.30
<i>SUISSE</i>				
BARRY CALLEBAUT	CHF	850.00	981,515.85	4.42
			981,515.85	4.42
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES			21,918,722.82	98.67
AVOIRS EN BANQUE			314,958.33	1.42
AUTRES PASSIFS NETS			-19,923.03	-0.09
TOTAL DES ACTIFS NETS			22,213,758.12	100.00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 août 2025

Répartition géographique

(en % des actifs nets)

Royaume-Uni	19.74
France	19.61
Suède	13.30
Italie	12.32
Allemagne	9.35
Danemark	8.52
Ile de Man	4.79
Suisse	4.42
Pays-Bas	3.51
Bulgarie	3.11
	98.67

Répartition économique

(en % des actifs nets)

Industrie pharmaceutique et cosmétique	20.93
Alimentation et boissons non alcoolisées	11.11
Divers	8.48
Edition et arts graphiques	8.21
Construction de machines et appareils	7.34
Communications	6.40
Internet, logiciel et services techniques informatiques	4.79
Construction et matériaux de construction	4.46
Gastronomie	4.37
Services aux collectivités	4.25
Aéronautique et astronautique	4.12
Commerce de détail et grands magasins	3.96
Produits chimiques	3.90
Holdings et sociétés financières	3.34
Articles de bureau et ordinateurs	3.01
	98.67

MEMNON FUND

Notes aux états financiers au 31 août 2025

NOTE 1

GENERALITES

MEMNON FUND (la "Société") est une société d'investissement de type ouvert de droit luxembourgeois, constituée sous la forme d'une société anonyme et agréée en tant que Société d'investissement à capital variable ("SICAV") conformément à la partie I de la Loi luxembourgeoise modifiée du 17 décembre 2010 (la "Loi de 2010") visant les organismes de placement collectif, ayant pour objet l'investissement en Valeurs mobilières dans le respect du principe de la répartition des risques. Les dispositions du Prospectus et des Statuts régiront lesdits investissements.

La Société a été constituée le 25 janvier 2011 pour une durée indéterminée. Son capital initial s'élève à 1,250,000 EUR. Les Statuts ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 22 février 2011.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B158802.

La Société a pour objectif unique d'investir les fonds disponibles dans des Valeurs mobilières et autres actifs autorisés de tout type dans le but de répartir les risques d'investissement et d'offrir à ses Actionnaires le produit de la gestion de ses portefeuilles, en leur donnant accès à une sélection internationale de marchés et à une variété de techniques d'investissement grâce à un éventail de compartiments servant de nombreux et divers objectifs d'investissement.

Zadig Asset Management S.A., dont le siège social est sis au 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, a été désignée en tant que Société de Gestion de la Société le 31 janvier 2011. Il s'agit d'une Société de Gestion au sens de l'Article 101(2) de la Loi de 2010.

a) Compartiments actifs :

Au 31 août 2025, la Société compte deux compartiments :

- MEMNON FUND - Memnon European Fund, libellé en euros (EUR),
- MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund, libellé en euros (EUR).

b) Evénements importants et changements significatifs

Aucun événement important n'est survenu au cours de la période.

c) Classes d'actions

Les classes d'actions disponibles sont décrites dans les annexes du prospectus de la Société.

NOTE 2

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

a) Généralités

Les états financiers sont préparés conformément aux méthodes comptables généralement acceptées et présentés suivant la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les organismes de placement collectif.

Notes aux états financiers au 31 août 2025 (suite)

L'actif net consolidé de la Société est libellé en euros ("EUR") et correspond à la différence entre le total des actifs nets et le total du passif de la Société.

b) Evaluation du portefeuille-titres

1. Les titres et autres actifs cotés ou négociés sur une bourse de valeurs ou un autre marché réglementé sont évalués sur la base du dernier cours connu. Dans le cas de titres et autres actifs cotés ou négociés sur plus d'une bourse de valeurs ou autre marché réglementé, sont utilisés pour le calcul du prix des titres ou actifs ces bourses de valeurs ou ces autres marchés réglementés enregistrant le plus de transactions ;

2. Les actifs qui ne sont pas cotés ou négociés en bourse ou sur un autre marché organisé ainsi que les actifs ainsi cotés ou négociés mais pour lesquels le dernier cours disponible n'est pas représentatif de la juste valeur de marché sont valorisés sur la base de leur valeur de réalisation probable, estimée prudemment et en toute bonne foi ;

3. Les espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, dépenses payées d'avance, dividendes en espèces et actifs liquides, y compris les instruments du marché monétaire qui ne sont ni cotés, ni négociés sur une bourse de valeurs ou un autre Marché réglementé et dont l'échéance résiduelle est inférieure à douze mois sont évalués à leur valeur nominale majorée des intérêts courus, le cas échéant, et, si exigé, cette valeur nominale est amortie selon la méthode du coût amorti ;

4. Les parts/actions d'OPC de type ouvert sont évaluées sur la base de leur dernière valeur nette d'inventaire ("VNI") connue ou, si celle-ci n'est pas représentative de leur juste valeur de marché, leur prix est déterminé par la Société de Gestion de manière juste et raisonnable. Les parts/actions d'OPC de type fermé sont évaluées sur la base de leur dernière valeur de marché disponible ;

5. Les flux de trésorerie provenant d'opérations de swap sont calculés à la date d'évaluation du taux swap zéro-coupon correspondant à la date d'échéance de ces flux. La valeur des swaps correspond par conséquent à la différence entre ces deux calculs ;

6. Pour chaque compartiment, les titres dont la valeur est exprimée dans une devise autre que la devise de référence du compartiment sont convertis dans ladite devise de référence au taux moyen entre le dernier cours acheteur/vendeur constaté au Luxembourg ou, à défaut, sur la place financière la plus représentative pour ces titres ; et

7. Tout autre titre, instrument ou actif sera valorisé sur la base de sa valeur de réalisation probable, estimée prudemment et en toute bonne foi par la Société de Gestion.

c) Opération de change pour chaque compartiment

Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la clôture de la période.

Les revenus et les frais exprimés dans des devises autres que la devise du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les bénéfices et pertes de change réalisés et non réalisés en résultant sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

Notes aux états financiers au 31 août 2025 (suite)

d) Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) sur investissements

Le bénéfice/La perte net(te) réalisé(e) sur la vente de titres est déterminé(e) sur la base du coût moyen pondéré.

e) Contrats de change à terme

Les bénéfices ou pertes non réalisé(e)s sur contrats de change à terme en cours sont calculé(e)s, le cas échéant, sur la base des taux des contrats de change à terme en vigueur à la clôture de la période et sont comptabilisé(e)s dans l'état des actifs nets.

f) Evaluation des contrats futures/à terme et des CFD

Les contrats futures/à terme et les CFD ouverts sont évalués sur la base du dernier prix de règlement ou du dernier cours de clôture disponible sur les bourses ou les marchés réglementés.

g) Comptabilisation des contrats futures/à terme et des CFD

Les bénéfices ou pertes non réalisés des contrats ouverts sont indiqués dans l'état des actifs nets. Toute variation de la plus/moins-value nette non réalisée sur contrats futures/à terme et CFD ainsi que les bénéfices et pertes nets réalisés sont mentionnés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets. Les bénéfices et/ou pertes non réalisés déjà réglés par la réception/le paiement d'un montant en espèces sont conservés au titre de variations de la plus/moins-value nette non réalisée sur contrats futures/à terme et CFD dans l'état des opérations et des variations des actifs nets jusqu'à l'échéance du contrat future.

h) Revenus

Les dividendes sont présentés nets de retenue à la source et sont enregistrés à la date de détachement. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

i) Frais de constitution

Les frais de constitution sont capitalisés et amortis sur une période de cinq ans maximum.

j) Frais de transaction

Les frais de transaction représentent les coûts afférents aux achats et ventes d'investissements encourus par chaque compartiment.

Ils revêtent la forme de frais de courtage, de commissions bancaires, d'impôts étrangers, de commissions de Banque dépositaire et d'autres frais de transaction relatifs à l'achat ou à la vente de valeurs mobilières, d'instruments du marché monétaire, d'instruments dérivés ou d'autres actifs éligibles.

Notes aux états financiers au 31 août 2025 (suite)

k) Sommes à payer et à recevoir

S'agissant des transactions liées à la fois à l'activité de capital (souscriptions et rachats) et à l'achat ou la vente de valeurs mobilières sur les marchés, lorsque la livraison des titres est réalisée en échange d'un paiement en numéraire, la Banque dépositaire peut, à son entière discrétion, procéder à un règlement. La Banque dépositaire se réserve le droit d'annuler à tout moment une transaction si celle-ci n'a pas fait l'objet d'un règlement ou risque de ne pas faire l'objet d'un règlement. Les transactions sont enregistrées dans la comptabilité à partir de données envoyées automatiquement par le système dépositaire. En conséquence, aucun montant à payer ou à recevoir n'est comptabilisé sur ces transactions.

NOTE 3

TAXE D'ABONNEMENT

Conformément à la législation luxembourgeoise en vigueur (susceptible de changer ultérieurement), la Société n'est soumise à aucun impôt sur le revenu, les plus-values ou la fortune.

La Société est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0.05% de l'actif net, payable trimestriellement et calculée sur l'actif net à la fin de chaque trimestre. Cette taxe sera cependant réduite à 0.01% dans le cas des Classes d'Actions réservées aux investisseurs institutionnels (en vertu de l'article 174 de la Loi) et des fonds de trésorerie. La taxe d'abonnement ne s'applique pas à la portion des actifs nets d'un compartiment investie dans d'autres organismes de placement collectif luxembourgeois qui y sont eux-mêmes soumis.

Enfin, pour les investissements dans des activités éligibles à la qualification d'activités économiques durables sur le plan environnemental, au sens de la définition de l'article 3 du Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR (les "Activités ESG"), la taxe d'abonnement est réduite à 0.04% de la VNI si le compartiment concerné investit au minimum 5% de ses actifs nets dans des Activités ESG, à 0.03% de la VNI si le compartiment concerné investit au minimum 20% de ses actifs nets dans des Activités ESG, à 0.02% de la VNI si le compartiment concerné investit au minimum 35% de ses actifs nets dans des Activités ESG et à 0.01% de la VNI si le compartiment concerné investit au minimum 50% de ses actifs nets dans des Activités ESG.

NOTE 4

COMMISSIONS DE GESTION

La Société de Gestion est en droit de percevoir des commissions de gestion payables annuellement sur les actifs nets de chaque compartiment, calculées en pourcentage de la VNI de chaque Classe d'Actions, et dont le taux effectif est le suivant :

Classes d'Actions	MEMNON FUND - Memnon European Fund	
I Euro	EUR	1.25%
I2 Euro	EUR	0.85%
I USD	USD	1.25%
U2 GBP	GBP	0.85%
R Euro	EUR	1.75%
R GBP	GBP	1.75%
R USD	USD	1.75%
W Euro	EUR	1.00%
W USD	USD	1.00%
E Euro	EUR	-

Notes aux états financiers au 31 août 2025 (suite)

Classes d'Actions	MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund	
I Euro	EUR	1.25%
I2 Euro	EUR	0.85%
R Euro	EUR	1.75%
E Euro	EUR	-
W Euro	EUR	1.00%

Ces commissions sont calculées et provisionnées quotidiennement et payables chaque mois à terme échu.

NOTE 5

COMMISSIONS DE PERFORMANCE

Le Gestionnaire peut être habilité à recevoir une commission de performance correspondant à un pourcentage déterminé de la surperformance de la VNI par action mesurée par rapport au high water mark.

Pour le MEMNON FUND - Memnon European Fund, à l'exception des Actions de la Classe E, une commission de performance est payable si la Valeur nette d'inventaire de ladite Classe ou Série au cours de la période de performance concernée est supérieure à la VNI cible sur ladite période. La commission de performance (le cas échéant) s'élève à un pourcentage de la Valeur nette d'inventaire de la Classe ou de la Série concernée, tel que décrit ci-dessous pour chaque Classe et applicable à la Série de la Classe concernée, qui dépasse la VNI cible de ladite Classe ou Série à la fin de la période de performance concernée. La VNI cible désigne la VNI cible initiale multipliée par la performance de l'Indice de référence pour la période concernée. Pour le calcul de la VNI cible, l'Agent d'administration centrale procède aux ajustements nécessaires afin de prendre en compte les souscriptions, les rachats et les dividendes. L'Indice de référence désigne un taux fixé à la valeur de la performance du MSCI Europe Total Return Net pour chaque période de performance.

Pour le MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund, à l'exception des Actions de la Classe E, une commission de performance est payable si la Valeur nette d'inventaire de ladite Classe ou Série au cours de la période de performance concernée est supérieure à la VNI cible sur ladite période. La commission de performance (le cas échéant) s'élève à un pourcentage de la Valeur nette d'inventaire de la Classe ou de la Série concernée, tel que décrit ci-dessous pour chaque Classe et applicable à la Série de la Classe concernée, qui dépasse la VNI cible de ladite Classe ou Série à la fin de la période de performance concernée. La VNI cible désigne la VNI cible initiale multipliée par la performance de l'Indice de référence pour la période concernée. Pour le calcul de la VNI cible, l'Agent d'administration centrale procède aux ajustements nécessaires afin de prendre en compte les souscriptions, les rachats et les dividendes. L'Indice de référence désigne un taux fixé à la valeur de la performance du MSCI Europe Mid Cap Net Return EUR pour chaque période de performance.

Compartiment	Fréquence	Taux de la commission de performance	Référence/Indice
MEMNON FUND - Memnon European Fund	annuelle	15.00%	Indice MSCI Europe Total Return Net
MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund	annuelle	15.00%	MSCI Europe Mid Cap Net Return EUR

Pour de plus amples informations sur les commissions de performance de chaque compartiment, veuillez vous reporter au prospectus.

Notes aux états financiers au 31 août 2025 (suite)

MEMNON FUND - Memnon European Fund

Code ISIN	Classe d'Actions	Devise de la classe	Commissions de performance	% des actifs nets*
LU0578133935	I Euro	EUR	-	-
LU1878180014	I2 Euro	EUR	-	-
LU0578134073	I USD	USD	-	-
LU0578134156	U2 GBP	GBP	-	-
LU0578134230	R Euro	EUR	-	-
LU0578134404	R GBP	GBP	-	-
LU0578134313	R USD	USD	-	-
LU0634964729	W Euro	EUR	-	-
LU0634964992	W USD	USD	-	-
LU0578134669	E Euro	EUR	-	-

* Sur la base de la moyenne des actifs nets de la Classe pour la période clôturée au 31 août 2025

MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund

Code ISIN	Classe d'Actions	Devise de la classe	Commissions de performance	% des actifs nets*
LU2158603378	I Euro	EUR	-	-
LU2158603618	I2 Euro	EUR	-	-
LU2158604939	R Euro	EUR	-	-
LU2158605589	W Euro	EUR	-	-
LU2252642793	E Euro	EUR	-	-

* Sur la base de la moyenne des actifs nets de la Classe pour l'exercice clôturé le 31 août 2025

NOTE 6 AUTRES FRAIS A PAYER

Au 31 août 2025, les autres frais à payer regroupent principalement les frais d'administration, de dépositaire et les frais d'audit.

NOTE 7 CHANGEMENTS AU SEIN DU PORTFEUILLE

Un calendrier détaillé des modifications apportées au portefeuille pour la période clôturée le 31 août 2025 est disponible gratuitement sur simple demande adressée au siège social de la Société.

NOTE 8 TAUX DE CHANGE AU 31 AOÛT 2025

Taux de change utilisés à la fin de la période :

1 EUR = 0.86636278 GBP
1 EUR = 1.17049997 USD

Notes aux états financiers au 31 août 2025 (suite)

NOTE 9

FACILITES DE CREDIT

Le 2 juin 2021, la Société a conclu un Contrat de prêt avec Pictet & Cie (Europe) S.A. (la "Banque") au titre du compartiment MEMNON FUND - Memnon European Fund, dans le cadre d'une facilité de crédit dont le montant non confirmé a été fixé à 9,000,000 EUR, avec une date d'échéance au 6 juin 2025.

Conformément aux termes du Contrat de prêt, la Société a convenu d'apporter en garantie à la Banque le portefeuille du compartiment participant.

Au 31 août 2025, le compartiment n'a pas utilisé cette facilité de crédit.

Le 9 juin 2023, la Société a conclu un Contrat de prêt avec Pictet & Cie (Europe) S.A. (la "Banque") au titre du compartiment MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund, dans le cadre d'une facilité de crédit dont le montant non confirmé a été fixé à 4,000,000 EUR, avec une date d'échéance au 9 juin 2025.

Conformément aux termes du Contrat de prêt, la Société a convenu d'apporter en garantie à la Banque le portefeuille du compartiment participant.

Au 31 août 2025, le compartiment n'a pas utilisé cette facilité de crédit.

NOTE 10

COMMISSION DE DILUTION

Dans certains cas, notamment lors de transactions de grande envergure, les coûts d'investissement et/ou de désinvestissement peuvent être tels qu'ils nuisent aux intérêts des Actionnaires dans la Société. Pour éviter une telle situation, appelée "dilution", le Conseil d'Administration de la Société peut prélever une commission de dilution lors de l'achat, du rachat et/ou de la conversion d'actions, laquelle est retenue et intégrée dans l'actif de la Série ou Classe concernée. Si cette commission est prélevée, le montant reviendra à la Classe ou Série du compartiment concerné, au profit de tous les Actionnaires de cette Classe ou Série et fera donc partie de l'actif de la Série ou Classe concernée de ce compartiment.

La commission de dilution sera calculée sur la base des frais de transaction encourus au titre des investissements sous-jacents du compartiment concerné, y compris toutes les commissions, marges et taxes applicables.

Le paiement d'une telle commission dépendra des volumes achetés, rachetés ou convertis. Le Conseil d'Administration de la Société peut prélever une commission de dilution discrétionnaire lors de l'émission, du rachat et/ou de la conversion d'actions, lorsqu'il estime que la transaction en question pourrait nuire aux intérêts des Actionnaires existants (dans le cas d'émissions) ou restants (dans le cas de rachats). La commission de dilution peut notamment être prélevée dans les cas suivants :

- lorsque les actifs nets d'un compartiment ne cessent de diminuer à la suite de rachats massifs ;
- lorsque la taille d'un compartiment est devenue réellement problématique ;
- en cas de "volumes substantiels" de rachats, de souscriptions et/ou de conversions, plus précisément si ces opérations de rachat/souscription nettes représentent plus de 5% du total des actifs du compartiment ;
- à chaque fois que le Conseil d'Administration de la Société estime que les intérêts des Actionnaires justifient le recours au prélèvement d'une commission de dilution.

Notes aux états financiers au 31 août 2025 (suite)

Dans tous les cas, la commission de dilution ne pourra excéder 2% de la Valeur nette d'inventaire des actions souscrites, converties ou rachetées.

Au cours de la période clôturée le 31 août 2025, aucun compartiment n'a eu recours au mécanisme de commission de dilution.

NOTE 11

CONTRATS DE CHANGE A TERME

Les contrats de change à terme sur des paires de devises identiques listés ci-après sont cumulés. Seule la date d'échéance la plus éloignée est présentée.

Au 31 août 2025, le Fonds était engagé dans les contrats de change à terme suivants :

MEMNON FUND - Memnon European Fund

Devise	Achat	Devise	Vente	Date d'échéance
GBP	457,759.18	EUR	530,120.96	30/09/2025
USD	3,556,262.36	EUR	3,062,021.47	30/09/2025

La moins-value nette non réalisée sur ces contrats au 31 août 2025 était de EUR 32,027.46 et figure dans l'état des actifs nets.

NOTE 12

EVENEMENT POST CLOTURE

Aucun événement n'a eu lieu après la clôture de la période.

Total Expense Ratio ("TER")

Conformément à la "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) de placements collectifs de capitaux" du 16 mai 2008 (état au 5 août 2021) de l'Asset Management Association Switzerland ("AMAS"), la Société est tenue de publier un TER pour la dernière période de douze mois.

Le TER se définit comme le total des frais d'exploitation (les frais d'exploitation consistent essentiellement en commissions de gestion et commissions de conseil en investissement, commissions de Banque dépositaire, intérêts et frais bancaires, commissions de service, commissions de performance, taxes et droits) rapporté à la VNI moyenne du compartiment/de la classe d'actions concerné(e) (calculée sur la base de la moyenne quotidienne des actifs nets de l'exercice concerné) exprimé dans sa devise de référence. Conformément à la Directive de l'Asset Management Association Switzerland ("AMAS") du 16 mai 2008 (état au 5 août 2021), la "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) pour les placements collectifs de capitaux", la Société est tenue de publier un TER pour la dernière période de douze mois. Le TER se définit comme le rapport entre le total des frais d'exploitation (se composent principalement des commissions de conseil en investissement et de gestion, des commissions de banque dépositaire, intérêts et frais bancaires, des commissions de service, des commissions de performance, des impôts et taxes) et la VNI moyenne (calculée sur base de la moyenne journalière du total des actifs nets pour l'exercice concerné) du compartiment/de la classe d'actions concerné(e) exprimée dans sa devise de référence.

Pour la période courant du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025, le TER était le suivant :

Classe	Devise	TER annualisé incluant les frais de performance	TER annualisé excluant les frais de performance
MEMNON FUND - Memnon European Fund			
I Euro	EUR	1.46%	1.46%
I2 Euro	EUR	1.07%	1.07%
I USD	USD	1.62%	1.62%
U2 GBP	GBP	1.06%	1.06%
R Euro	EUR	2.01%	2.01%
R GBP	GBP	2.61%	2.61%
R USD	USD	2.23%	2.23%
W Euro	EUR	1.25%	1.25%
W USD	USD	1.49%	1.49%
E Euro	EUR	0.27%	0.27%
MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund			
I Euro	EUR	1.55%	1.55%
I2 Euro	EUR	1.16%	1.16%
R Euro	EUR	2.12%	2.12%
W Euro	EUR	1.35%	1.35%
E Euro	EUR	0.33%	0.33%

Performance

La performance par classe d'actions a été calculée par comparaison entre la valeur nette d'inventaire par action au 31 août 2025 et la valeur nette d'inventaire par action au 28 février 2025.

La performance a été calculée par nos soins respectivement à la fin de chaque exercice conformément à la "Directive pour le calcul et la publication de performance de placements collectifs de capitaux" de l'Asset Management Association Switzerland ("AMAS") du 16 mai 2008 (état au 5 août 2021).

La performance indiquée consiste en des données historiques dont il est impossible de déduire la performance actuelle ou future. Les commissions et frais perçus lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat d'actions, n'ont pas été pris en compte dans le calcul des données relatives à la performance.

Au 31 août 2025, les performances étaient les suivantes :

Classe	Devise	Performance pour la période clôturée au 31 août 2025	Performance pour l'exercice clôturé au 28 février 2025	Performance pour l'exercice clôturé au 29 février 2024	Performance pour l'exercice clôturé au 28 février 2023
MEMNON FUND - Memnon European Fund					
I Euro	EUR	1.46%	11.42%	1.09%	14.91%
I2 Euro	EUR	1.66%	11.87%	1.49%	15.31%
I USD	USD	2.51%	13.13%	3.07%	17.81%
U2 GBP	GBP	6.63%	8.01%	-0.88%	20.65%
R Euro	EUR	1.18%	10.83%	0.54%	14.38%
R GBP	GBP	1.73%	11.45%	1.49%	14.88%
R USD	USD	2.22%	12.52%	2.52%	17.29%
W Euro	EUR	1.56%	11.66%	1.30%	15.11%
W USD	USD	2.60%	13.37%	1.09%	-
E Euro	EUR	2.08%	12.78%	2.31%	18.39%
MEMNON FUND - Memnon European Opportunities Fund					
I Euro	EUR	3.39%	6.25%	1.21%	12.48%
I2 Euro	EUR	3.61%	6.67%	1.60%	12.82%
R Euro	EUR	3.11%	5.67%	0.90%	13.36% *
W Euro	EUR	3.51%	6.46%	3.64% *	-
E Euro	EUR	4.02%	7.54%	2.49%	16.35%

* La performance des classes d'actions lancées pendant la période a été calculée en comparant l'actif net par action à la date de lancement de la classe d'actions avec l'actif net par action en fin de période.

Autres informations aux Actionnaires

REGLEMENTATION RELATIVE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES

Au 31 août 2025, la Société était soumise aux exigences du Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation. Aucune transaction correspondante n'a toutefois été effectuée au cours de la période à laquelle les états financiers se rapportent.

